

SUPPLÉMENT DU 1ER AOÛT 2023 À LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE D' ACTIONS D'INCOFIN CVSO POUR UN MAXIMUM DE 5 MILLIONS D'EUROS

Ce document est établi par Incofin CVSO, une société coopérative de droit belge à responsabilité limitée à finalité sociale.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ CONTRÔLÉ OU AGRÉÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

ATTENTION

L'INVESTISSEUR EST SUSCEPTIBLE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ESCOMPTÉ. LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT.

SUPPLÉMENT DU 1ER AOÛT 2023 À LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE D' ACTIONS PAR INCOFIN CVSO POUR UN MAXIMUM DE 5 MILLIONS D'EUR

Contexte et objet de ce document:

Ce document est un supplément à la note d'information du 19 juillet 2023 concernant l'offre d'actions par Incofin CVSO pour un maximum de 5 millions d'EUR (la "**Note d'Information**").

L'objet de ce document est d'apporter une correction concernant la date de l'offre dans la Note d'Information.

Droit de révocation:

Conformément à l'article 15, paragraphe 1, de la loi du 11 juillet relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont accepté d'acheter ou de souscrire à des actions d'Incofin CVSO avant la publication de ce supplément à la Note d'Information ont le droit de se rétracter jusqu'au 3 août 2023, soit jusqu'à deux (2) jours ouvrables après la publication de ce supplément, à condition que la livraison des actions ait eu lieu après le 19 juillet 2023.

Supplément daté du 1er août 2023:

La Note d'Information reste en vigueur sans modification, à l'exception des corrections suivantes :

(i) le texte de la page 1 de la Note d'Information est modifié comme suit :

« OFFRE PUBLIQUE CONTINUE POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS À DATER DU 25 JUILLET 2023

*Cette note d'information est valable pour une période de 12 mois à compter de la date de publication, à savoir le 25 juillet 2023. Offre publique continue d'actions pour une période de 12 mois à partir du 25 juillet 2023 pour un maximum de 5 millions d'euros. **La période d'offre est de 12 mois à compter de la date de ce document (soit du 25 juillet 2023 au 24 juillet 2024), sauf si l'offre est clôturée de manière anticipée en raison de l'atteinte du montant maximal de 5 millions d'euros avant la fin de cette période de 12 mois. Durant cette période, il est possible de souscrire en permanence aux actions d'Incofin CVSO.** »*

(ii) La section 4 (calendrier de l'offre) de la PARTIE III – INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE DES INSTRUMENTS DE PLACEMENT de la Note d'Information est modifiée comme suit :

« La période de souscription pendant laquelle les investisseurs peuvent acheter des parts d'Incofin CVSO est de 12 mois à compter de la date de la présente note d'information (soit du 25 juillet 2023 au 24 juillet 2024) (la « **Période de souscription** »), sauf si l'offre est clôturée anticipativement en raison de l'atteinte du montant maximal de 5 millions d'euros avant la fin de la Période de souscription. »